

## LE CAMPUS DES INDUSTRIES NAVALES

### LE CONTEXTE

Les récents succès commerciaux des industriels de la mer marquent leur entrée dans une période de **croissance organique**. Dans ce contexte la filière des industriels de la mer, regroupant les composantes GICAN, EVOLEN, FIN et SER, représente en 2019 120 000 emplois. La projection à 2022 donne une évolution à 125 000 emplois et la projection à 2030 donne une évolution à 137 000 emplois **représentant 22 000 créations nettes d'emplois sur les 72 000 recrutements prévus**. Dans ce contexte, la filière nautique (industries et services) sera créatrice de 3 000 emplois nets d'ici 2022 et la filière navale (civile et militaire) sera créatrice de 10 000 emplois nets d'ici 2030.

Néanmoins, le secteur maritime dans son ensemble est confronté à la fois à **des difficultés de recrutement** et à **un manque de compétences** devenu structurel sur certains métiers clés, essentiellement ouvriers et techniciens (du diplôme national du brevet à Bac +3). Or, les compétences exigées sont rares et s'acquièrent dans la durée, qu'il s'agisse de la maîtrise des fondamentaux ou des connaissances des caractéristiques et exigences de l'industrie maritime.

Ce manque de compétences ne pouvant pas être durablement compensé par le travail détaché, seule la disponibilité d'une **main d'œuvre qualifiée** dans les territoires littoraux, avec des perspectives de carrière motivantes sur le long terme, permettra d'accompagner et de pérenniser la croissance de la filière et de son savoir-faire.

C'est ainsi qu'en novembre 2017 une **démarche collective public/privé** a été initiée. Au 01 janvier 2020, elle est composée de **22 partenaires** :

- 5 régions littorales (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Sud)
- 5 industriels maîtres d'œuvre du maritime implantés dans ces régions (CMN, PIRIOU, Chantiers de l'Atlantique, ECA Group et Naval Group)
- la Marine Nationale
- 5 rectorats des régions académiques partenaires représentant le MENJ et le MESRI,
- DGEFP et Pôle Emploi représentant le ministère du Travail,
- DAM représentant le ministère des Transports,
- 3 fédérations professionnelles (Bretagne Pôle Naval, GICAN et UIMM).

Cette initiative collective est nommée « **Campus des Industries Navales - CINav** » et se structure en mode projet. Dans le domaine Emploi/Formation/Compétences CINav est au cœur du Contrat Stratégique de Filière des Industriels de la Mer, signé avec l'Etat et les organisations syndicales fin octobre 2018.

## LE PROJET

En contrepartie de l'engagement en volume de recrutement des industriels, le Campus des Industries Navales doit **structurer, fédérer et organiser l'offre de formations** pour que les savoir-faire des apprenants, en fin de cursus d'apprentissage, soient « employables » directement par les industriels.

Un premier périmètre de **21 métiers en tension**<sup>1</sup> ayant été défini, les missions du Campus s'articulent en 3 objectifs :

### 1) **Attractivité et promotion de la filière**

Développer massivement l'attractivité de la filière et ses métiers, en faisant connaître leur **richesse**, leur **modernité** et leur **technicité**, tout en créant une **communauté de culture et de valeurs**, au travers notamment des initiatives suivantes :

- ⇒ Création d'une marque, d'un logo, d'un site internet et présence sur les réseaux sociaux,
- ⇒ Création du « **Navire des Métiers – le road show** », dispositif phare du Campus des Industries Navales, inauguré par Jean-Michel Blanquer – MENJ - , lors du salon Euronaal d'octobre 2018. Itinérant, configuré autour de conteneurs et d'outils de réalité virtuelle, il permet de présenter les métiers de l'industrie maritime et leur devenir au travers de films et de témoignages d'experts mobilisés lors des événements,
- ⇒ Création d'un **lieu d'incarnation physique**, vitrine pour valoriser les métiers navals et accueillir des événements renforçant la notoriété et la visibilité du secteur auprès du grand public. Ce lieu **TOTEM**, nommé « **Navire des Métiers – L'expo** » créé à Brest, territoire de concentration des savoir-faire et connaissances du maritime, a été inauguré le 29 novembre 2019 par Jean-Michel Blanquer – MENJ,
- ⇒ **Renforcement du dialogue** non seulement entre industriels et collégiens / lycéens, en allant à leur rencontre (visites dans les établissements scolaires et en entreprises), mais aussi entre anciens diplômés et collégiens / lycéens (réseau Alumni, diffusion de témoignages sur les réseaux sociaux, passeport numérique « industries de la mer »),
- ⇒ Elaboration d'un **package "orientation"**, appliqué à compter de la 4ème afin de présenter les parcours conduisant aux métiers de la filière et de mettre en valeur les perspectives de carrière, entre largeur de champ (400 compétences) et profondeur de champ (promotion, industrie de long terme).
- ⇒ Construction d'un **creuset commun** par lequel passera la majeure partie des jeunes recrues du secteur tant chez les maîtres d'œuvre que les partenaires / sous-traitants. L'objectif est de créer une **communauté du maritime** – esprit d'équipage – autour du savoir être (culture, comportements et valeurs),
- ⇒ Industrialisation puis déploiement dans tous les territoires de l'expérimentation du **Brevet d'Initiation à la Mer** (BIMer), qui est engagée en Bretagne par certains collèges et lycées depuis septembre 2018. L'objectif est d'apprendre la mer dans toutes ses dimensions (préservation, espace de loisirs, sources de développement économique, ...). L'ambition est d'établir un programme de certification validé par le national et de diplômer annuellement 5000 apprenants à l'horizon 2025.

---

<sup>1</sup> **Industries Navales** : Chaudronnier, soudeur, tuyauteur, mécanicien naval, mécatronicien naval, peintre en construction navale, usineur/fraiseur/tourneur, électricien, appareilleur, technicien électronique, technicien de maintenance, technicien d'étude/projeteur, technicien d'étude/intégrateur-projeteur (nommé précédemment emménageur), technicien méthode, superviseur/conducteur de travaux, qualitatif ; **Industries Nautiques** : Accastilleur, Drapeur/gel coater, électricien marine, menuisier d'agencement nautique, opérateur matériaux composites(stratifieur)

## 2) Navalisation des formations

Permettre aux industriels de **spécifier leurs besoins qualitatifs et quantitatifs** en compétences et **adapter les dispositifs de formations** en conséquence. Tout en rénovant l'apprentissage, l'alternance et le tutorat pour faciliter le recrutement des jeunes en formation et valoriser les perspectives de carrières en entreprise,

- ⇒ Connaître le **besoin en recrutement** (alternants, CDI, CDD, intérim) des industriels : panel de 226 industriels présents dans les 4 régions de l'initiative Campus des Industries Navales,
- ⇒ Etablir le **besoin en compétences** des industriels pour chacun des 21 métiers en tension listés en bas de page 2, tel que :
  - Insister sur les fondamentaux théoriques.
  - Augmenter le temps de pratique pour une meilleure acquisition de la maîtrise du geste.
  - Apporter des connaissances techniques sur l'environnement naval, l'économie, les nouvelles technologies et la maîtrise de l'anglais technique.
  - Enseigner les comportements, valeurs et savoir être propres à l'industrie navale pour créer un esprit de communauté,
- ⇒ Développer une **ingénierie de formation** (création de blocs de compétences à ajouter aux référentiels existants et/ou création de formation) pour réduire les écarts entre besoin en compétences et référentiels actuels. Le travail est à réaliser **collectivement**, avec tous les acteurs impliqués dans le processus de réalisation des formations (formation initiale/formation continue y compris par alternance),
- ⇒ Disposer de plateaux techniques représentatifs des environnements industriels réels pour garantir une meilleure maîtrise du geste en renforçant les mises en pratique,
- ⇒ Établir les modalités de mise en place **d'aller/retour de professeurs et d'industriels** dans les campus et centres de formation, conformément à la convention cadre entre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Économie et des Finances et France Industrie.
- ⇒ Mettre en place un engagement des industriels en recrutements d'alternants, de CDI, de CDD et d'intérim sur **un plan glissant à trois ans**. Dans l'industrie navale, une première projection établit le besoin en recrutements annuels à **2100 salariés sur les 21 métiers en tension** en métropole. Cela permet de consolider les données GPEC des industriels de la filière afin de procurer suffisamment de visibilité aux centres de formation pour leur permettre d'investir.
- ⇒ Définir une organisation du recours à **l'alternance** qui prenne en compte les besoins en recrutement des **PME et ETI** (solidarité entre grands groupes et PME ETI pour la répartition en entreprises).
- ⇒ Organiser avec l'État, les régions et les collectivités locales, **une aide aux alternants** dans les sujets liés au logement, à la restauration, lorsque l'entreprise d'accueil est loin du centre de formation.

## 3) Labellisation des formations navalisées

**Création d'un label 'by CINav » adossé à une charte** pour donner de la visibilité et de la cohérence dans les formations conduisant à nos métiers. Attribué par la communauté plurielle des acteurs de CINav, le label doit apporter :

- ⇒ Aux industriels une **garantie d'employabilité** des apprenants,
- ⇒ Aux opérateurs de formations **une visibilité sur les besoins des industriels** afin d'adapter le format des classes ouvertes,

⇒ Aux futurs apprenants une **visibilité sur les postes à pourvoir**

## FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

Le modèle de fonctionnement et de gouvernance du projet a été validé en juin 2018 par les membres fondateurs :

- Fonctionnement en mode **projet collaboratif** au travers d'un organigramme des tâches et sous le pilotage d'un Directeur de Projet et de chefs de projet (attractivité/communication, navalisation des formations, développement, opérations).
- Le budget est constitué de :
  - ⇒ La contribution de chaque industriel valorisée en nature.
  - ⇒ Des subventions en cash de l'Etat et des régions.
- Création d'une **association type loi 1901**, le 08 décembre 2018, dotée d'une personne morale sans salarié, pour porter les engagements :
  - ⇒ de volumes de recrutement des industriels (objectif recherché de 90% par industriel)
  - ⇒ d'employabilité des apprenants en fin de cursus de formation.
- Gouvernance organisée en trois niveaux :
  - ⇒ un comité opérationnel, constitué d'un représentant de chaque membre fondateur et membre actif ; son objectif est de proposer les actions de la feuille de route et de suivre leurs avancements ;
  - ⇒ un bureau composé d'un président (Naval Group), d'un trésorier (région Bretagne), d'un secrétaire (GICAN) et de deux membres (DAPIC et DAM) ;
  - ⇒ un conseil d'administration composé, au 01/01/2020 de 23 membres.

Le Campus des Industries Navales est une véritable démarche collective, associant acteurs publics et privés, au service du collectif pour ancrer durablement l'emploi de qualité dans les territoires d'implantation des industriels de la filière.

Naval Group consent un investissement conséquent pour ce projet en y affectant quatre ETP et en apportant une mobilisation au travers de son PDG et du COMEX. A noter que le PDG de Naval Group est également président du GICAN et président du Comité Stratégique de Filière des Industriels de la Mer.

## LES RESULTATS

### 1) Pour la mission « Attractivité et Promotion de la filière et de ses métiers » :

⇒ Le logo est créé, la stratégie de communication établie et la présence sur les réseaux sociaux une réalité depuis fin octobre 2018 :



[www.cinav.fr](http://www.cinav.fr) ; Facebook, LinkedIn, tweeter

- Plus de 7500 visiteurs de notre cible à fin novembre 2019,
- 2480 abonnés Facebook (cible jeune public)
- 660 suiveurs LinkedIn (cible prescripteurs)
- 360 abonnés Twitter et Instagram

⇒ Le « Navire des Métiers – le road show » a pris les flots et est d'ores et déjà très sollicité :



26 escales dans 7 régions et 16 villes représentant 97 jours cumulés d'escales  
20 escales déjà planifiées d'ici septembre 2020

⇒ Le lieu TOTEM à Brest « Navire des métiers – L'expo », est opérationnel depuis fin juillet 2019



Il a été inauguré par Jean-Michel Blanquer, MENJ, le 29/11/2019

## 2) Pour la mission « Navalisation des formations » :

Le recensement des besoins en recrutement des industriels est en cours.

- ⇒ Établissement d'un questionnaire à renseigner en ligne sur les difficultés de recrutement et besoins en recrutement sur la prochaine décennie (alternants, CDI/CDD/intérim) :
  - 226 sociétés consultées (> 20 salariés)
  - 14 non concernées
  - 89 en cours ou terminées, représentant un effectif de 23 310 salariés,
- ⇒ Besoins en recrutement d'ici 2025 pour les 89 réponses :
  - 3560 alternants
  - 7130 postes à pouvoir (CDI, CDD, intérim)

- Par région : 32% en BzH, 36% en Normandie, 25% en PdL et 7% en Nouvelle Aquitaine
- Par spécialité :
  - Groupe soudeur/tuyauteur/chaudronnier => représente 41% des besoins
  - Groupe Méca/électricien/électronicien => représente 13% des besoins
  - Groupe Technicien études => représente 28% des besoins
  - Installer / Maintenir => représente 5% des besoins

Dans le cadre d'un projet de l'UIMM et du Campus des Industries Navales, soutenu par un accord-cadre signé avec le ministère du Travail le 12 décembre 2019, CINav pilote l'analyse et la consolidation d'une GPEC de filière afin de disposer d'engagements pluriannuels en recrutement des industriels. Cet outil devrait être disponible début 2021.

- ⇒ A partir de la définition du besoin en compétences des industriels et de la carte des formations existantes, le processus de navalisation des formations est engagé depuis 09/2019 sur une cinquantaine de formations adressant les 16 métiers en tension dans l'industrie navale
  - pour le métier « technicien intégrateur / projeteur » l'école de Cherbourg, interne Naval Group, forme depuis 09/2018 près de 50 personnes. En 09/2020 la formation sera externalisée vers un opérateur de formation spécialisé. De nouveaux locaux devraient être disponibles en 09/2021, en dehors du site de Naval Group, pour accueillir les futures promotions. Des réflexions sont engagées avec le rectorat et la région Normandie pour créer un Bachelor « concepteur de sous-marin ».
  - la création d'une formation à Angoulême autour de la simulation, training center 4.0, est actée en lien avec la région Nouvelle Aquitaine,
  - une école de charpentier coque, interne Chantiers de l'Atlantique, a accueilli sa 1<sup>ère</sup> promotion en 09/2019,

### 3) Pour la mission « Labellisation des formations navalisées » :

- ⇒ Le label est créé depuis novembre 2019.
- ⇒ Les premières labélisations seront prononcées d'ici fin février 2020 par la communauté plurielle des acteurs de CINav selon la charte adoptée en novembre. Il s'agit des formations suivantes :
  - MC post bac pro mécatronique navale dispensée au lycée de Rompsay, La Rochelle,
  - LP Métiers des Industries Navales et Maritimes (MIMN), parcours constructions navales (MICN) dispensée à l'IUT de Lorient,
  - CQPM charpentier coque dispensé au pôle formation UIMM de Lorient,
  - CQP école chantiers de l'atlantique dispensé à St Nazaire,
  - CQP intégrateur/projeteur dispensé à Cherbourg

#### 4) Autres sujets traités par CINav :

- ⇒ « immersion » de professeurs en entreprise : 5 stages de découvertes pour 15 personnes chacun, seront réalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2020
- ⇒ Deviens.Pro est le nom d'une plateforme internet développée dans le cadre d'un projet de l'UIMM et du Campus des Industries Navales, soutenu par un accord-cadre signé avec le ministère du Travail le 12 décembre 2019 :
  - Mise en ligne pour la campagne de recrutement des alternants du printemps 2020, la plateforme aura pour objet de renforcer l'attractivité des emplois et des formations de la filière,
  - Pour le grand public, il s'agira d'un site web pour être connu et reconnu. Pour les candidats, il s'agira d'une expérience 100% mobile, de l'inscription à la formation puis à l'emploi.
  - Les entreprises partenaires auront accès à une application pour recruter et suivre les apprenants dont les apprentis, et promouvoir leurs offres d'emploi.
  - Enfin, la plateforme permettra aux centres de formation de suivre leurs élèves et communiquer avec les entreprises partenaires
- ⇒

## LES PERSPECTIVES

Des perspectives d'évolution sont données au Campus des Industries Navales :

- ⇒ L'élargissement vers **d'autres métiers en devenir** et souvent issus du numérique,
- ⇒ En région SUD, la CMAR PACA, propriétaire du Campus de la Seyne sur mer, est pilote d'un projet Base Totem, qui comprend à la fois un plateau digital, un plateau de formation traditionnel et qui accueillera également le Navire des Métiers. Ce lieu-totem pour la région renforcera la visibilité des actions du CMQ économie de la mer et des partenaires associés dont le CINav,
- ⇒ La montée à bord, en 2020, des autres régions littorales : Occitanie et **Hauts de France**
- ⇒ La prise en compte des métiers de la filière des industriels de la mer, faisant partie des 18 filières suivies par l'État et le Comité National pour l'Industrie et regroupant le **para pétrolier, des activités nautiques et des énergies marines renouvelables**. Un contrat de filière a été signé entre l'État et la filière le 29/10/2018.
- ⇒ Construction d'un modèle économique pérenne pour CINav, indépendant à l'échéance de 2025, des subventions des collectivités.
- ⇒ Animation du premier réseau thématique national, pour le maritime, voulu par les MENJ et MESRI, pour accompagner le développement des CMQ et campus d'excellence mer et nautisme.

\*\*\*\*\*

LES MEMBRES FONDATEURS

4 RÉGIONS



4 MINISTÈRES



4 INDUSTRIELS + MARINE NATIONALE



3 PARTENAIRES



MEMBRES ACTIFS au 01/01/2020

